

Quand le like tue : des animaux sauvages en souffrance

Les réseaux sociaux, les consommateurs européens et les failles dans la législation européenne menacent la survie d'espèces sauvages du monde entier



Remerciements

Responsable du projet : Ilaria Di Silvestre, directrice des politiques et du plaidoyer en Europe.

Pour toute question, veuillez contacter idisilvestre@ifaw.org.

Contributeurs : Kirsty Warren, Andreas Dinkelmeyer, Eugénie Pimont, Mia Crnojevic, Robert Kless, Samara El-Haddad, Zaan Olivier.

Avertissement : ce document contient des images d'animaux maltraités.

IFAW © 2026 Tous droits réservés.

Photo de couverture : © UPI Photo/Roger L. Wollenberg.

Des enfants caressent un serval âgé de six semaines à Washington DC.

Table des matières

4 Introduction

5 Derrière les likes, des animaux sauvages en souffrance

6 L'Europe, mauvaise élève

9 Conclusion

9 Laissons-les dans la nature : le perroquet Gris du Gabon

10 Laissons-les dans la nature : le serval

11 Notes de fin

Introduction

La biodiversité mondiale est en crise. Les animaux sont confrontés à des souffrances inimaginables. De nombreuses espèces, poussées à bout, sont au bord de l'extinction.

La destruction des habitats à des fins commerciales et le changement climatique en sont des facteurs bien connus. Mais il existe aussi une autre cause, bien moins médiatisée : le commerce d'animaux de compagnie exotiques. Ce phénomène, largement favorisé par les réseaux sociaux et par la demande des consommateurs européens, contribue de manière significative à la souffrance des animaux sauvages.

Pour alimenter ce commerce dévastateur porté par la demande européenne, des réseaux criminels arrachent chaque année des millions d'animaux sauvages à leur habitat naturel et d'autres animaux sont élevés en captivité pour entretenir la demande. Beaucoup d'animaux capturés illégalement dans la nature et expédiés clandestinement vers l'Europe (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens...) succombent pendant leur transport, effectué dans des conditions cruelles et inhumaines.

Ceux qui survivent et sont vendus comme animaux de compagnie ne peuvent pas forcément s'estimer plus chanceux. La plupart sont voués à une existence misérable, pour la simple et bonne raison que leurs nouveaux propriétaires ne peuvent

généralement pas leur offrir la vie et la liberté dont ils jouiraient dans la nature.

Au-delà d'être dévastateur pour le bien-être animal, ce commerce déstabilise les écosystèmes et enfreint l'état de droit. C'est pourquoi il est urgent d'agir pour combler les lacunes juridiques qui le favorisent, réduire la demande et renforcer l'application de la loi.

Les citoyens européens sont prêts pour le changement. D'après une étude indépendante commandée par IFAW en 2025, destinée à analyser le marché et les comportements à partir d'un échantillon représentatif, 84% des personnes interrogées estiment qu'il faudrait renforcer les lois européennes relatives à la protection de la faune sauvage.

Ce rapport met en lumière le rôle des réseaux sociaux, les préoccupations du public et les mesures vitales que les décideurs et chacun d'entre nous doivent prendre pour cesser de faire souffrir des animaux sauvages en les vendant ou en les détenant comme animaux de compagnie.

▼ Loris lent du Nord (*Nycticebus bengalensis*) sauvé du commerce illégal d'animaux sauvages, Centre de sauvetage des primates menacés d'extinction, Parc national de Cuc Phuong, Vietnam.

« Les plateformes en ligne doivent prendre des mesures fermes pour bannir le commerce d'animaux sauvages sur leurs sites. Parallèlement, les acheteurs (et acheteurs potentiels) doivent prendre conscience des dommages et des souffrances incalculables que suscite leur demande. Le trafic d'espèces sauvages brasserait entre 7 et 23 milliards de dollars par an, ce qui en fait l'un des plus grands marchés noirs au monde. »

Christian Plowman, responsable du programme de lutte contre la cybercriminalité liée aux espèces sauvages d'IFAW.

Figure 1 : Perceptions concernant la faune sauvage, le trafic et le commerce d'animaux sauvages de compagnie¹



70% des sondés estiment que les animaux sauvages ne font pas de bons animaux de compagnie



82% estiment que le trafic d'espèces sauvages est un problème mondial grave qui nécessite davantage d'attention.



Une personne sur trois seulement sait que l'Europe est un hub du trafic d'espèces sauvages ou que les plateformes en ligne y jouent un rôle clé.



3 sur 4 déclarent connaître peu ou mal le trafic d'espèces sauvages.



84% des sondés estiment que les lois européennes de protection de la faune doivent être renforcées.



Seuls 54% pensent pouvoir, à titre individuel, contribuer à réduire le trafic d'espèces sauvages.



Photo: © Suzi Eszterhas

Derrière les likes, des animaux sauvages en souffrance

Les perroquets Gris du Gabon (*Psittacus erithacus*) - également appelés perroquets Gris d'Afrique - sont devenus de véritables stars d'Internet, avec une immense communauté de fans sur TikTok, YouTube et Instagram. Leurs chants, leurs jurons et leurs blagues, partagés à l'infini sur les réseaux sociaux, leur ont valu des millions d'abonnés et en ont fait l'un des animaux exotiques les plus demandés au monde².

Mais les perroquets Gris du Gabon ne sont pas les seuls à jouir du statut de célébrité animale. Ils partagent leur renommée sur la Toile avec une multitude d'autres animaux sauvages utilisés comme animaux de compagnie exotiques, notamment les servals et les chats savannah, dont la popularité est en forte hausse à cause des réseaux sociaux. En partageant fièrement sur leurs fils d'actualité des vidéos de ces animaux magnifiques, originaires d'Afrique subsaharienne, ces propriétaires ont suscité un pic de demande pour ces félins sauvages³.

Cruauté et souffrance dissimulées

Derrière la viralité et la fierté affichée dans les publications de propriétaires d'animaux sauvages gardés comme animaux de compagnie se cachent des réalités bien plus sombres. Par exemple, les servals et les savannahs font désormais partie des cinq animaux exotiques les plus fréquemment sauvés après avoir été abandonnés par leurs propriétaires en Espagne et dans toute l'Europe.

Initialement ravis, la plupart des particuliers qui décident d'adopter un serval ou un savannah finissent en effet par avoir de plus en plus de mal à gérer les instincts naturels, la force et les comportements de ces animaux sauvages⁴.

Les perroquets Gris du Gabon sont, quant à eux, victimes d'un commerce cruel qui a entraîné des décennies de braconnage en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Environ 1,3 million de gris d'Afrique sauvages ont été vendus entre 1975 et 2015. De tous les oiseaux inscrits à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), le gris d'Afrique était l'une des espèces les plus commercialisées, représentant 11% de tous les perroquets recensés dans le commerce d'animaux sauvages⁵.

Le commerce international du perroquet Gris du Gabon a finalement été interdit en 2016, lorsque l'espèce a été inscrite à l'Annexe I de la CITES, un accord international entre gouvernements visant à garantir que le commerce international d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces concernées.

Pourtant, le problème persiste. Le commerce illicite du Gris du Gabon et leur élevage (légal) à grande échelle dans des fermes commerciales continuent d'alimenter la demande, qui est entretenue et favorisée par les réseaux sociaux⁶.

La RDC accorde une protection nationale aux perroquets Gris du Gabon

Depuis le 31 juillet 2025, les perroquets Gris du Gabon bénéficient enfin d'une protection juridique complète en République démocratique du Congo (RDC). Pourtant, fin 2025, IFAW observait toujours un commerce illégal en ligne visant la demande européenne.

« Il y a cinquante ans, personne n'aurait imaginé que cette espèce [le perroquet Gris du Gabon] serait un jour menacée d'extinction. Or ses populations sauvages se sont effondrées peu à peu, en grande partie pour satisfaire le désir humain de garder des oiseaux en cage »

Rowan Martin, World Parrot Trust

Selon quels critères considère-t-on qu'un animal de compagnie est « exotique » ?

Les animaux de compagnie dits exotiques (ou animaux de compagnie sauvages) désignent généralement tous les animaux dont l'espèce n'est pas domestiquée et qui ont conservé leurs caractéristiques sauvages, mais qui sont tout de même utilisés comme animaux de compagnie. Ces animaux peuvent être importés (légalement ou non), élevés en captivité, vendus ou détenus par des particuliers, à des fins d'ornement, de divertissement et/ou de compagnie.

Or, les animaux sauvages sont faits pour vivre dans la nature et ont des besoins très spécifiques, que ce soit en matière d'alimentation, de conditions environnementales, de structures sociales ou d'espace vital. Des critères extrêmement difficiles, voire tout simplement impossibles à satisfaire dans un environnement domestique.

► Oisillons de perroquets gris du Gabon à vendre sur un marché, à Goma.



Photo: © Jaburson

L'Europe, mauvaise élève

Parmi les internautes qui consomment des contenus sur YouTube, Instagram et TikTok, bien peu connaissent la face sombre des photos et vidéos drôles ou attendrissantes mettant en scène des animaux faussement présentés comme des animaux de compagnie exotiques avec leurs maîtres. La criminalité liée aux espèces sauvages, qui constitue l'un des enjeux les plus pressants de conservation et de protection des animaux sauvages de notre époque, est une réalité bien cachée et peu connue.

Beaucoup ignorent également le rôle clé joué par l'Europe dans la perpétuation de la criminalité liée aux espèces sauvages, la cruauté choquante qui y est associée, ou encore le fait que la possession d'animaux de compagnie exotiques en Europe conduit de nombreuses espèces sauvages au bord de l'extinction. Dans toute l'Europe, le trafic d'animaux vivants, de plantes, de bois et de dérivés représente un marché de plusieurs milliards d'euros qui menace la biodiversité et alimente le crime organisé.

Une vérité qui dérange

On estime à 64 millions le nombre d'animaux de compagnie exotiques en Europe : insectes, araignées, poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères⁷ ... L'Europe est l'un des plus grands importateurs mondiaux d'animaux sauvages, y compris d'espèces capturées illégalement. Il est alarmant de constater que bon nombre des animaux importés en Europe sont d'origine illégale. Une récente étude a montré que l'UE figure parmi les principaux (ré)exportateurs vers les États-Unis d'espèces de reptiles et d'amphibiens vivants non protégés par la CITES et capturés dans la nature⁸.

En 2019, les États membres de l'UE ont déclaré l'équivalent de 1,25 milliard d'euros d'importations d'espèces inscrites à la CITES. Et rien qu'en 2023, les services répressifs de l'UE ont saisi 600 000 animaux vivants, issus de 574 espèces différentes (inscrites à la CITES), commercialisés illégalement⁹.

Le problème des failles juridiques

Seule une infime partie des espèces commercialisées à l'international est couverte et protégée par la CITES ou par la législation européenne. Les trafiquants profitent de toutes les failles juridiques existantes. Ainsi, de nombreuses espèces commercialisées légalement en Europe ont été capturées et exportées illégalement depuis leur pays d'origine. Les failles juridiques de la législation européenne compromettent sérieusement les efforts de conservation mis en œuvre dans les pays qui ont adopté des lois pour protéger leur faune sauvage.

▼ Lézard à queue épineuse (*Uromastyx acanthinurus*) : individus destinés au commerce d'animaux de compagnie contrôlés par la douane française au regard de la CITES et de la législation locale.

Étude de cas : Sri Lanka

Comment l'Europe menace les lois nationales de conservation

Plusieurs saisies d'animaux provenant du Sri Lanka, où la législation nationale interdit toute exportation d'espèces sauvages indigènes, ont eu lieu en 2024. Ces saisies illustrent clairement que l'UE est à la fois une source, une destination et une plaque tournante du trafic d'espèces sauvages endémiques. Elles mettent également en évidence le rôle inquiétant joué par des citoyens européens en tant que clients, voire comme trafiquants, d'espèces sauvages volées¹⁰.

En août 2024, les autorités sri-lankaises chargées de la protection de la faune sauvage ont arrêté deux ressortissants russes qui transportaient dans leurs bagages près de 200 amphibiens et reptiles endémiques menacés d'extinction. Ces animaux étaient probablement destinés à être exposés lors du plus grand salon européen consacré aux reptiles, à Hamm, en Allemagne¹¹.

En mai 2024, les autorités locales ont arrêté deux ressortissants italiens qui avaient capturé 285 papillons, libellules, coléoptères et autres insectes dans le parc national de Yala et tentaient de les faire passer en contrebande vers l'Italie. En septembre 2024, tous deux ont été condamnés à une amende de 60 millions de roupies sri-lankaises (200 000 dollars américains)¹².



Photo: © Cyril Ruoso

« Sur les 14 pays qui commercialisent des reptiles sri-lankais, 11 s'avèrent être des pays européens. »

Les chercheurs Jordi Janssen et Anslém de Silva (2019)

« La passion pour les animaux de compagnie exotiques engendre, sans le savoir, la décimation de populations d'animaux sauvages. Même si cela peut sembler inoffensif, adopter un animal sauvage contribue à une exploitation qui menace l'ensemble de la biodiversité et doit être combattue de toute urgence. Le commerce alimente la demande, même lorsqu'il concerne des animaux élevés légalement en captivité. La nature n'est pas une animalerie géante. »

Matt Collis, directeur principal des politiques chez IFAW

Le commerce d'espèces protégées au niveau national et capturées en violation de la législation de leur pays d'origine, n'est sanctionné dans aucun pays de l'UE (sauf à Malte)¹³. Cette négligence a permis à l'UE de s'imposer comme une véritable plaque tournante mondiale de cette activité criminelle, en décimant des populations d'espèces sauvages indigènes pour répondre à la demande européenne.

L'incapacité de l'UE à enrayer le trafic d'espèces sauvages

Depuis 2016, le trafic d'espèces sauvages est devenu une priorité pour les responsables politiques et les services de répression européens, avec l'adoption du [plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages](#). Ce plan a renforcé la répression, les enquêtes transfrontalières et les poursuites pénales.

Cependant, environ 10% seulement des cas rapportés de trafic d'espèces sauvages aboutissent à des condamnations (peines de prison, travaux d'intérêt général ou amendes), et le taux d'enquêtes financières pour détecter les profits illicites et les délits de blanchiment d'argent est encore plus faible¹⁴.

La réglementation européenne relative au commerce d'espèces sauvages ne couvre pas pleinement la question : la plupart des espèces protégées dans leur pays d'origine mais non inscrites à la CITES peuvent toujours être légalement importées, exportées, détenues et commercialisées au sein de l'UE¹⁵.

Une cruauté qui se paie cher

En Europe, les animaux sauvages commercialisés illégalement comme animaux de compagnie sont souvent vendus par des criminels via des canaux légaux, tels que les animaleries, les salons internationaux, les magasins de jardinage, les éleveurs agréés et les zoos¹⁶.

Cependant, la plupart des transactions d'animaux exotiques se font en ligne¹⁷. Les réseaux sociaux sont devenus de véritables marchés reliant des fans de vidéos, de photos et de contenus d'animaux exotiques avec des acheteurs et des vendeurs du monde entier. Avec les réseaux sociaux, il n'a jamais été aussi simple de créer de la demande, de publier des annonces et de traiter les transactions qui en découlent. De plus, leur manque de réglementation favorise le commerce illégal et les mauvaises pratiques¹⁸.

« En raison des failles dans la législation européenne sur le commerce d'espèces sauvages, il y a aujourd'hui peu de risques à importer illégalement dans l'UE des espèces non inscrites à la CITES, ce qui incite les trafiquants à cibler ces espèces. C'est pourquoi l'UE devrait interdire le commerce de toutes les espèces sauvages capturées illégalement, tout en renforçant la dissuasion par la répression. »

Ilaria Di Silvestre, directrice des politiques et du plaidoyer en Europe chez IFAW

IFAW s'efforce depuis 20 ans de démanteler le trafic d'animaux sauvages en ligne. Nous collaborons avec des plateformes, finançons des enquêtes et formons les autorités, tout en soutenant le sauvetage et la réhabilitation des animaux saisis et la protection de leurs habitats naturels.

Signaler les crimes

En mars 2025, IFAW est devenue la première organisation de conservation désignée « Signaleur de confiance » de l'UE par l'ARCOM. Un atout de taille, qui nous permet de signaler directement des contenus illicites à des plateformes comme Facebook, Milanuncios ou TikTok, qui sont tenues de réagir rapidement.

Entre mars et décembre 2025, IFAW a signalé 118 annonces suspectes à cinq plateformes opérant dans l'UE. Dans 60% des cas, il s'agissait de perroquets Gris du Gabon vendus sans preuve de légalité.

Près de 75% des annonces ont été supprimées suite à notre signalement, mais des lacunes persistent : dans un cas sur quatre, aucune mesure efficace n'a été prise, laissant les annonces en ligne.

Des citoyens européens prêts pour le changement

D'après une étude commandée en 2025 par IFAW, 84% des Européens sont favorables à un durcissement de la législation¹⁹. 82% reconnaissent la gravité de ce trafic et 55% se considèrent comme défenseurs des animaux, en se positionnant en faveur de lois plus strictes et dénoncent toute possession d'animaux sauvages. Pourtant, seuls un tiers savent que l'Europe est une plaque tournante, et seuls 22% pensent pouvoir agir.

Les réseaux sociaux offrent toutefois aux citoyens un levier pour agir, en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent et appliquent des lois en faveur de la protection des animaux.

Une enquête YouGov, également commandée par IFAW en 2025, réalisée auprès de 620 propriétaires d'animaux sauvages au Royaume-Uni montre que 68% soutiennent une réglementation plus stricte, notamment à travers des listes positives²⁰. 79% n'achèteraient pas un animal capturé dans la nature et 76% estiment que ces marchés alimentent le trafic. Ces résultats montrent que les consommateurs eux-mêmes ont conscience que ce commerce n'est pas seulement une question de bien-être animal, mais aussi de criminalité.

- ▼ Python royal (*Python regius*): individus destinés au commerce d'animaux de compagnie contrôlés par la douane française au regard de la CITES et de la législation locale.



Pour mettre fin à la souffrance de millions d'animaux pris au piège dans ce commerce cruel et inutile, IFAW, à travers sa campagne « Quand le like tue », appelle à mettre en œuvre les actions suivantes.



Ce que nous demandons aux citoyens européens :

- ▶ **Cesser de donner de la visibilité au commerce d'animaux sauvages** en likant, en republiant ou en partageant des images, des vidéos et des contenus qui valorisent, de quelque manière que ce soit, la possession d'animaux exotiques, aussi mignons ou attendrissants soient-ils. Les commerçants et les criminels sans scrupules ont besoin qu'un maximum de personnes aiment et partagent ce genre de contenu et suivent leurs sites pour stimuler la demande d'animaux de compagnie sauvages. Ne leur laissons pas ce plaisir.
- ▶ **Résister** à la tentation d'acheter des animaux sauvages comme animaux de compagnie. Même s'ils peuvent sembler attrayants, drôles, voire inoffensifs, ils restent des animaux sauvages. Leur passage de la vie sauvage à la captivité implique inévitablement de la cruauté, de la détresse et de la souffrance.
- ▶ **Relayer le message** selon lequel ce n'est pas parce qu'un animal sauvage a été « élevé en captivité » qu'il est éthique d'en posséder un. Ces animaux n'en restent pas moins sauvages (non domestiqués) et souffrent énormément en vivant hors de leur habitat naturel.
- ▶ **Signaler** immédiatement aux plateformes en ligne toute annonce potentiellement illégale liée à la vente d'un animal sauvage. Toutes les plateformes en ligne devraient disposer de mécanismes permettant aux internautes de signaler les contenus ou annonces potentiellement illicites, qui devraient être supprimés par les plateformes si leur caractère illégal est confirmé.
- ▶ **Soutenez les campagnes et les activités d'IFAW** et devenez les défenseurs des animaux sauvages dont notre planète a si urgemment besoin.

Avec votre aide, nous pourrions :

- ▶ **Faire pression** sur les décideurs politiques européens afin qu'ils comblent les lacunes juridiques qui favorisent le trafic d'espèces sauvages et qu'ils collaborent avec les pays qui tentent de mettre fin à cette criminalité.
- ▶ **Renforcer** la lutte contre la cybercriminalité liée aux espèces sauvages grâce à notre statut de « Signaleur de confiance » reconnu au sein de l'UE.
- ▶ **Réduire** la demande d'animaux de compagnie sauvages grâce à des campagnes de sensibilisation et d'information.
- ▶ **Utiliser** nos ressources, notre expertise ainsi que nos réseaux nationaux et internationaux pour contribuer à protéger les animaux sauvages saisis du commerce illicite. Notre objectif est de veiller à ce que ces animaux puissent être identifiés par les autorités, puis confiés à des organismes compétents pour être soignés, réhabilités, puis relâchés dans la nature ou dans des espaces protégés, lorsque cela est possible.
- ▶ **Nouer** des partenariats avec les communautés, les chefs traditionnels, les gouvernements, les autorités chargées de l'application de la loi et les ONG dans les pays où des animaux sauvages sont capturés à des fins commerciales. Ces démarches s'inscrivent dans nos efforts de conservation, tels que l'initiative « Donnons de l'espace », qui vise à reconnecter des habitats essentiels aux animaux sauvages afin de permettre à ces derniers et aux populations humaines de coexister et de prospérer.

Ce que nous demandons aux décideurs politiques de l'UE :

- ▶ **Soutenir** les propositions d'inscription à la CITES émanant de pays souhaitant protéger leurs espèces sauvages indigènes et qui demandent activement la mise en place de restrictions ou d'interdictions commerciales pour compléter leurs mesures de protection nationales. Le plan d'action révisé de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages de 2022 (révision du plan de 2016) offre une occasion cruciale de combler les lacunes de la réglementation actuelle.
- ▶ **Adopter** de nouvelles lois en Europe et au Royaume-Uni pour interdire l'importation, le commerce et la détention d'espèces protégées dans leur pays d'origine, afin de garantir que les espèces sauvages capturées illégalement à l'étranger ne puissent pas être vendues légalement en Europe.
- ▶ **Mettre en place** des listes positives des espèces pouvant être détenues et commercialisées comme animaux de compagnie, dans l'UE et au Royaume-Uni. Ces listes permettraient de clarifier la réglementation pour les commerçants et les consommateurs, ce qui garantirait l'équité et faciliterait l'application de la loi.
- ▶ **Améliorer** le système de suivi de l'UE afin d'enregistrer précisément, espèce par espèce, tous les animaux sauvages importés, exportés et échangés entre États membres.

▲ Serval (*Leptailurus serval*) effrayé, piégé dans une cage, miaulant et grognant en montrant les dents.

Conclusion

L'Europe est au cœur du commerce international d'espèces sauvages. En tant que marché de consommation et plaque tournante du trafic, elle joue un rôle déterminant dans l'avenir d'innombrables espèces. Par le renforcement de la législation, l'application coordonnée de la loi et la réduction

de la demande, l'Europe peut montrer la voie dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

L'approche globale d'IFAW, qui combine l'influence politique, le soutien à l'application de la loi, l'engagement citoyen, le

sauvetage d'animaux confisqués et des actions de conservation, est essentielle pour créer un avenir où les animaux et les humains peuvent prospérer.

Laissons-les dans la nature

Le perroquet Gris du Gabon

Le perroquet gris d'Afrique est l'un des animaux sauvages de compagnie les plus populaires en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient, en raison de son incroyable capacité à imiter la parole humaine, d'autres sons et à réaliser des tours²¹.

Bien que les gris d'Afrique élevés en captivité constituent désormais la majorité des perroquets en vente, le trafic illégal persiste. Les contrevenants cachent souvent des perroquets capturés illégalement dans la nature dans des cargaisons d'autres espèces de perroquets qui ne sont pas protégées par la loi²².

Malgré la forte demande dont il fait l'objet, il existe une multitude de raisons, rarement mises en avant sur les réseaux sociaux, pour lesquelles cet oiseau intelligent ne devrait en aucun cas servir d'animal de compagnie.

Aucun environnement domestique, aussi spacieux soit-il, ne peut véritablement reproduire l'habitat naturel du gris d'Afrique. Très sociables, les gris d'Afrique vivent en grands groupes (jusqu'à 100

oiseaux dans un seul arbre) et parcourent ensemble de longues distances dans leur habitat naturel de forêt tropicale. Les mâles et les femelles forment des couples durables qui élèvent ensemble leurs petits.

Stress et anxiété

Lorsqu'ils sont extraits de leur environnement naturel et possédés comme animaux de compagnie, les gris d'Afrique peuvent souffrir de dépression et de stress, ce qui en conduit certains à s'automutiler (en arrachant leurs plumes) et à développer un comportement agressif.

Par ailleurs, si les réseaux sociaux glorifient les liens forts que les gris d'Afrique peuvent tisser avec leur propriétaire, le revers de la médaille est que ces oiseaux sensibles et intelligents peuvent devenir très anxieux et stressés lorsqu'ils sont séparés de leur maître pendant un certain temps.

Les propriétaires de gris d'Afrique sont nombreux à se plaindre du désordre que ces oiseaux font lorsqu'ils mangent, en dispersant de la nourriture partout. Or, il s'agit d'un comportement naturel qui joue un rôle écosystémique important : en dispersant des fruits, des noix et des

graines sur le sol, les gris d'Afrique contribuent à la régénération du tapis forestier.

Posséder un gris d'Afrique est un engagement à vie. Peu de propriétaires sont préparés au fait que leur animal de compagnie puisse vivre jusqu'à 60, voire 70 ans en captivité, ni aux frais vétérinaires qu'il faut généralement prévoir pour maintenir leur animal en bonne santé dans un environnement domestique. En plus d'être sujets à la dépression, au stress et à l'anxiété, les gris d'Afrique vivant en captivité sont susceptibles de contracter des maladies telles que des infections fongiques et bactériennes, des carences nutritionnelles, des tumeurs malignes, la maladie du bec et des plumes, des vers solitaires et des vers de sang²³. Ces perroquets peuvent également transmettre des maladies telles que la grippe aviaire, la salmonellose et d'autres infections bactériennes et fongiques à l'homme.

▼ Jeunes perroquets gris du Gabon (*Psittacus erithacus*) en captivité, destinés au commerce d'espèces sauvages, à Goma, en République démocratique du Congo.



Photo: © Jabruson



Photo: © TBC

Laissons-les dans la nature

Le serval

Les servals sont des animaux solitaires qui vivent dans des territoires de plusieurs kilomètres carrés, dans les prairies d'Afrique subsaharienne. Chasseurs habitués aux grands espaces, ils peinent à s'adapter aux contraintes de la vie domestique, même s'ils ressemblent à d'adorables chatons lorsqu'ils sont petits, comme on le voit souvent sur les réseaux sociaux.

Les chatons servals deviennent des animaux puissants, pesant environ 18 kg, avec de longues pattes, des crocs et des griffes acérées. Ils peuvent sauter à environ 2,7 mètres de haut et près de 4 mètres en avant pour bondir sur les proies peu méfiantes, qu'ils mordent pour les tuer. La morsure d'un serval est très puissante, avec une force de 172 newtons, contre 56 newtons pour un chat domestique. Les servals sont de si bons chasseurs qu'ils ont un taux de réussite supérieur à celui des lions chassant en meute. Ils jouent également un rôle important dans l'écosystème : en chassant les rongeurs et autres petits animaux, ils contribuent à maintenir l'équilibre et la santé des habitats de nombreuses autres espèces.

Lorsque les servals atteignent l'âge adulte, même une cage ou un enclos apparemment spacieux ne suffisent plus à leur offrir la même liberté que dans leur habitat naturel, où ils peuvent parcourir 2,4 kilomètres en une journée. Leur comportement et leur frustration sous l'effet de l'enfermement peuvent donc devenir de plus en plus ingérables et désarçonnant pour leurs propriétaires.

De nombreux servals finissent donc dans des refuges, après que leurs propriétaires se rendent compte qu'ils ne peuvent pas répondre à leurs besoins. Ces félins conservent leurs instincts sauvages et ont souvent un comportement destructeur ou agressif dans un environnement domestique²⁴.

Entre 2017 et 2023, 40 servals ont été saisis dans l'Union européenne, ce qui montre que cette espèce continue de faire l'objet d'une forte demande²⁵.

Les savannahs, un croisement problématique

Les « savannahs » sont un croisement entre des servals et des chats domestiques, vendus aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Mais s'occuper de ces félins n'est pas nécessairement plus simple, car ils conservent une grande partie des instincts sauvages et de la puissance des servals. Des recherches menées en Australie, où les savannahs sont interdits, ont montré que ces félins peuvent présenter un risque pour la faune sauvage indigène s'ils s'échappent. L'étude a révélé qu'ils pouvaient prospérer dans 97 % des habitats et menacer jusqu'à 90 % des espèces indigènes²⁶.

Les savannahs ne sont pas toujours élevés dans de bonnes conditions. Il n'est pas rare que le profit l'emporte sur le bien-être animal et que les chatons soient en mauvaise santé et souffrent d'une mortalité précoce. Dans certains cas²⁷, des servals purs, capturés illégalement dans la nature, sont vendus comme des savannahs ou utilisés pour se reproduire avec des chats domestiques²⁸.

En Europe, la légalité de la possession d'un savannah prête à confusion. Elle est totalement interdite en Belgique, par exemple, alors que dans d'autres pays, la légalité de la possession d'un savannah dépend du nombre de générations qui le séparent du serval d'origine. En France, l'animal est considéré comme sauvage jusqu'à la cinquième génération. Toutefois, la détention des générations antérieures peut être autorisée sous certaines conditions, malgré les risques que cela implique.



Photo: © Suzi Eszterhas

▲ Serval en mauvaise condition, secouru chez un particulier au Royaume-Uni.

▲ Un jeune serval (*Leptailurus serval*) orphelin âgé de deux semaines, nourri au lait par Suzi Eszterhas, en Tanzanie en octobre 2006.

Notes de fin

1. Sapience, Wildlife trafficking campaign effectiveness in Europe, 2025. Wildlife trafficking campaign effectiveness in Europe. <https://www.wearesapience.com/cases-database/wildlife-trafficking-campaign-effectiveness-in-europe>
2. Lambert, H.; Elwin, A.; Assou, D.; Auliya, M.; Harrington, L.A.; Hughes, A.C.; Mookerjee, A.; Moorhouse, T.; Petrossian, G.A.; Sun, E.; et al. Chains of Commerce: A Comprehensive Review of Animal Welfare Impacts in the International Wildlife Trade. *Animals* 2025, 15, 971. <https://doi.org/10.3390/ani15070971>
3. TRAFFIC, CITES-Listed Wildlife in the European Union: January to December 2023, compiled for the European Commission, 2024. p. 16. https://www.traffic.org/site/assets/files/27874/2_june_-_last_-_traffic-overview_of_2023_eu_seizures.pdf
4. <https://euroweeklynews.com/2025/11/16/social-media-myth-bust-rescued-serval-shows-why-exotic-pets-arent-for-home>
5. Martin, R. O. (2018). The wild bird trade and African parrots: past, present and future challenges. *Ostrich*, 89(2), 139–143. <https://doi.org/10.2989/00306525.2017.1397787>
6. <https://www.rollingstone.com/culture/culture-features/african-grey-parrot-tiktok-black-market-1235460022>
7. WWF Belgium and TRAFFIC, Wildlife Money Trails: Building Financial Investigations from Wildlife and Timber Trafficking Cases in the European Union, 2023, p. 68. https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/wildlifemoneytrails__final.pdf
8. Watters F, Stringham O, Shepherd CR, Cassey P. The U.S. market for imported wildlife not listed in the CITES multilateral treaty. *Conserv Biol.* 2022 Dec;36(6):e13978. doi: 10.1111/cobi.13978. Epub 2022 Oct 7. PMID: 35924462; PMCID: PMC10092231. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10092231>
9. An Overview of Seizures of CITES-Listed Wildlife in the European Union: January to December 2023. https://www.traffic.org/site/assets/files/27874/2_june_-_last_-_traffic-overview_of_2023_eu_seizures.pdf
10. Pro Wildlife et al., *Stolen Wildlife V*, 2024, p. 29
11. Watters F, Stringham O, Shepherd CR, Cassey P. The U.S. market for imported wildlife not listed in the CITES multilateral treaty. *Conserv Biol.* 2022 Dec;36(6):e13978. doi: 10.1111/cobi.13978. Epub 2022 Oct 7. PMID: 35924462; PMCID: PMC10092231. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10092231>
12. Pro Wildlife, Humane World for Animals, International Fund for Animal Welfare (IFAW), FOUR PAWS and Wildlife Conservation Society (WCS), *Stolen Wildlife V: The EU's Role as Destination for Wildlife Traffickers – An Update*, report by S. Altherr, J. Swabe, I. Di Silvestre, A. Collins and A. Pasqualato, 2024, p. 33, available at: <https://d1jyxz9imt9yb.cloudfront.net/resource/1854/attachment/original/stolen-wildlife-v.pdf>
13. Pro Wildlife et al., *Stolen Wildlife V*, 2024, p. 5.
14. WWF Belgium and TRAFFIC, Wildlife Money Trails: Building Financial Investigations from Wildlife and Timber Trafficking Cases in the European Union, 2023, p. 10. https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/wildlifemoneytrails__final.pdf
15. Pro Wildlife et al., *Stolen Wildlife V*, 2024, p. 9
16. WWF Belgium and TRAFFIC, Wildlife Money Trails: Building Financial Investigations from Wildlife and Timber Trafficking Cases in the European Union, 2023, p. 50. https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/wildlifemoneytrails__final.pdf
17. WWF Belgium and TRAFFIC, Wildlife Money Trails, 2023, p. 78
18. <https://education.turpentinecreek.org/2025/01/14/the-problem-with-servals-on-social-media>
19. Sapience, Wildlife trafficking campaign effectiveness in Europe, 2025. Wildlife trafficking campaign effectiveness in Europe. <https://www.wearesapience.com/cases-database/wildlife-trafficking-campaign-effectiveness-in-europe>
20. IFAW, Behind closed doors, 2026. <https://ifaw.org/uk/behindcloseddoors>
21. Chan, D.T.C., E.S.K. Poon, A.T.C. Wong and S.Y.W. Sin, “Global Trade in Parrots—Influential Factors of Trade and Implications for Conservation,” *Global Ecology and Conservation*, Vol. 30, 2021, Article e01784, <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2021.e01784>
22. Martin RO, Senni C, D’cruze N, Bruschi N. Tricks of the trade—legal trade used to conceal Endangered African grey parrots on commercial flights. *Oryx.* 2019;53(2):213-213, <https://doi.org/10.1017/S0030605319000097>
23. https://en.wikipedia.org/wiki/Grey_parrot#cite_note-Lafeber_Company-2016-19
24. <https://education.turpentinecreek.org/species-information/serval>
25. An Overview of Seizures of CITES-Listed Wildlife in the European Union: January to December 2023. https://www.traffic.org/site/assets/files/27874/2_june_-_last_-_traffic-overview_of_2023_eu_seizures.pdf
26. <https://www.sydney.edu.au/news-opinion/news/2019/10/30/banning-savannah-cats-in-australia-was-good-science.html>
27. <https://icatcare.org/news/the-cat-group-position-statement-on-hybrid-cats>
28. <https://wildheartanimalsanctuary.org/servial>

Fonds international pour la
protection des animaux (IFAW)

Quand le like tue,
des animaux sauvages en
souffrance.

Les réseaux sociaux, les
consommateurs européens et
les failles dans la législation
européenne menacent la survie
d'espèces sauvages du monde
entier.

IFAW France

14 rue Edouard Mignot

CS 30022

51722 Reims Cedex

Tél : +33 3 26 48 05 48

info-fr@ifaw.org

ifaw[®]
